BUREAU DU COMITE DE DIRECTION
REUNION DU 5 NOVEMBRE 2018 – LE HAILLAN - 16 h 30

Présents :
Président, ENNJIMI Saïd (fin de réunion)
Président délégué, COMBARET Christian
Membres : MM. BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, DAUPHIN Jean-Louis, DEHEE Serge, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, MATTENET Patrick, RABAT Luc, RABBY Matthieu, WAILLIEZ David.

Assistent : Mmes JUGE Vanessa, Béatrice MATHIEU (représente Stéphane BASQ), NADAL Marie-Laure, MM. BOUDET Alexandre (représente J-François BONNET), EL ATAOUI Nor Eddine, GUAGLIARDI Loreto (représente Claude AUGEY), PERRIN Gérard (représente Pierrette BARROT), QUESSON Bernard (représente Bernard LADRAT), VIDES Pedro (IR2F).

Excusés : Mme BARROT Pierrette, MM. AUGEY Claude, BASQ Stéphane, BONNET Jean-François, LADRAT Bernard, LAFRIQUE Philippe.

Accueil et intervention du Président Délégué, Christian Combaret

1/ **Elections** - Christian Combaret remercie l'ensemble des participants pour leur présence et félicite Matthieu RABBY pour son élection à la présidence du District des Pyrénées Atlantiques.
Une seule liste était présentée et a obtenu 80 % des voix des clubs.

2/ **Rencontre France / Uruguay** - Le Président de la FFF, Noël Le Graët a invité le Président, le Président délégué, le Secrétaire général, le Trésorier Général de la LFNA ainsi que l'ensemble des présidents de Districts de la Nouvelle Aquitaine au match FRANCE – URUGUAY du mardi 20 novembre 2018. Remerciements au Président de la FFF.

3/ **Programme de Formation Fédérale de Dirigeants** - Sous couvert de l'IR2F, la formation des Dirigeants se met en place cette saison avec 41 modules de formation qui auront lieu dans tous les Districts. Ce dispositif sera suivi par Vanessa Juge et Pedro Vides ; les thèmes clés sont « la gestion financière, l'optimisation des ressources du club, le projet club … ». Les districts sont sollicités afin de donner leurs disponibilités pour l'accueil de ces modules. Une coordination Districts/IR2F est indispensable pour optimiser la réussite de l'action et ainsi répondre aux attentes des clubs et des nouveaux dirigeants.

4/ **Services Civiques / Agrément LFNA** - Obligation d'une formation civique citoyenne (F.C.C.) pour les personnes engagées sur une mission de service civique cette saison (350 contrats validés à ce jour). Cette formation se déroulera sur 2 jours dont une demi-journée liée au football.
Nor Eddine El Ataoui explique quelles sont les obligations sous le couvert du Ministère des Sports et les conditions de mise en place en décembre, janvier voire février sur notre territoire LFNA.
La formation destinée aux tuteurs est, quant à elle, organisée par les services de l'Etat.

5/ **Opération 100 femmes dirigeantes de la FFF** : toutes les candidatures reçues par la LFNA (27) ont été transmises à la FFF qui en retient 25 sur l'ensemble du territoire pour cette saison. 2 personnes de la LFNA ont été retenues et seront donc sollicitées.

Intervention du Secrétaire Général, Luc Rabat

1/ Les **sections sportives** collèges et lycées doivent procéder à la saisie de l'ensemble des renseignements sur Foot 2000 (effectifs, niveau de classe, encadrement, planning d'entraînements…) avant le 15 décembre 2018.

2/ Une **Convention nationale FFF-UNSS** a été signée fin mai 2018 au stade de France. La LFNA présentera un projet de convention (sans aspect financier) lors de la réunion de la Commission du Football en Milieu Scolaire, après l'accord du Comité de Direction, aux 3 délégations académiques UNSS.
Seules les actions ciblées seront aidées financièrement par la LFNA.
Tous les Districts ont des relations avec leurs instances départementales dans des commissions mixtes.

3/ **CNOSF** : propositions de conciliation reçues du CNOSF pour maintenir deux arbitres dans la catégorie Elite régionale pour la saison 2018/2019. Le Comité de Direction devra se prononcer pour les accepter ou s'y opposer.

4/ **Championnat U 19 R2** : en raison de nombreux forfaits entre les inscriptions et le début des compétitions, la section Jeunes de la Commission des Compétitions souhaite présenter deux projets d'organisation pour les saisons futures pour aider les clubs à bien cerner leur effectif disponible en début de saison. Le Comité de direction étudiera ces deux propositions lors du prochain Comité de direction.

5/ **Coupe Régionale des vainqueurs de coupes départementales** - Le règlement de cette nouvelle Coupe sera présenté aux clubs, avec une compétition sur un week-end, fin juin, deux jours de matches selon la formule échiquier avec 2 poules de 6 équipes (12 vainqueurs des coupes départementales).
Les premiers de chaque poule s'affronteront pour la finale.
La durée des rencontres (finale incluse) sera de 60 minutes (2 x 30'). Mi-temps de 10 mn.

6/ **Dérogation** - La participation des joueuses U17 F de la section sportive élite du Lycée Marguerite de Valois, pôle d'entraînement régional, inscrites sur la liste de l'établissement et validée par le DTR, sera autorisée dans la limitation de 6, uniquement en Championnat Régional 1 SENIOR. Elle figurera dans le règlement de la compétition du championnat R1 Féminin.
Cette mesure dérogatoire viendra en complément de l'article 26 B 4 des RG de la LFNA qui indique la participation de joueuses U17 F limitée à 2 inscrites sur la feuille de match d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIOR du club.

7/ **Assemblée Générale Financière LFNA** - L'ordre du jour de l'Assemblée générale financière du 24 novembre 2018 à Angoulême sera validé en Comité de Direction.

Intervention de Serge DEHEE, vice-Président

Serge Dehee revient sur les articles 39 à 41 de l'annexe 1 du titre 5 des RG LFNA précisant les mesures et décisions proposés à l'AG de Poitiers.

Dans le respect des RG de la FFF, seule sera soumise au vote des clubs le 24 novembre 2018 la modification de l'article 39 des RG de la LFNA (annexe 1 du titre 5).

Intervention de David Wailliez, représentant des arbitres

Les statistiques du nombre d'arbitres, au 2 novembre, est présentée :

- 1932 arbitres en LFNA à ce jour
- 58 en formation cette semaine non encore enregistrés sur Foot 2000
- Le nombre d'arbitres est en hausse dans les Districts des Landes et du Lot et Garonne
- Il reste 14 formations initiales à effectuer

- Le nombre d'arbitres devrait être en hausse cette saison ; c'est le fruit du travail des CDA pour le recrutement et la fidélisation et les nombreuses initiatives des clubs que la LFNA doit valoriser.
- Met en avant le club d'Aigrefeuille qui a présenté 6 jeunes filles du club à la formation initiale d'arbitre.

Questions diverses

Le Bureau s'interroge sur la possibilité juridique de sanctionner financièrement un arbitre en cas d'absence régulière, non justifiée ou trop tardivement.
La licence Futsal doit être gratuite quand le licencié pratique la compétition terrain dans le même club.
Le paiement de la cotisation des ayant droits est posé quand on appartient à plusieurs associations : club, district, ligue, fédération. A rediscuter et décision.

Clôture de la séance par le Président Saïd Ennjimi

Fin de séance à 18 H

Le Président
Saïd Ennjimi

Le Secrétaire Général
Luc Rabat